

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 8 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le HUIT du mois de DECEMBRE, le Conseil municipal de la commune d'AIRVAULT, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 heures, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Maire d'AIRVAULT.

M. Le Maire informe les membres du Conseil municipal du décès de M. Jacques METREAU et de son remplacement par le suivant de liste : M. Damien GADREAU

Le nombre de conseillers en exercice est maintenu à 22 membres.

16 Conseillers présents : FOUILLET Olivier, JOZEAU Jacky, CHARRIER Maryse, CHABAUTY Viviane, GUILBOT Dominique, MANCEAU Mattieu, PARTHENAY Frédéric, BARIGAULT Véronique, BECUE Patrice, BERTRAND David, BRAUD Françoise, CHAUFOURNIER Joelle, GADREAU Damien, GOURDON Samuel, LIAIGRE Sandrine, ROCHER Lucette.

02 Votants par procuration :

Mme Frédérique DAMBRINE donné procuration à Mme BRAUD Françoise

Mme DURAND Ludivine ayant donné procuration à Mme CHARRIER Maryse

04 Excusés : FAURE Sébastien, DERBORD William, PIGNON Céline, ROUSSEAU Huguette

M Jacky JOZEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : le mercredi 3 décembre 2025

Date de publication : le jeudi 11 décembre 2025

INSITUATIONS ET VIE POLITIQUE

5.3 DESIGNATION DES REPRESENTANTS

REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEL.2025-070

Monsieur le Maire expose :

Le Centre Communal d'action sociale est un établissement public administratif communal administré par un Conseil d'administration dont la composition est définie par les articles L.123-6 et R.123-7 à R. 123-15 du Code de l'action sociale et des familles.

Le CCAS est géré par un conseil d'administration qui est composé du Maire, Président de Droit et, en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein par le conseil municipal et huit membres nommés par le Maire parmi les personnes proposées par les associations.

Le Conseil municipal d'Airvault a décidé par délibération n°2020-019 du 15 juin 2020 de fixer à huit le nombre de membres issus du Conseil municipal et à 8 le nombre de membres nommés par le Maire.

À la suite du décès de M. Jacques METREAU, Membre élu du Conseil d'administration, il convient de pourvoir à la vacance de son poste de membre du Conseil d'administration du CCAS,

• *Considérant qu'il ne reste plus de candidat sur la liste présentée en 2020 pour les administrateurs du CCAS, Il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection des membres du Conseil d'administration selon les modalités d'un scrutin de liste, (même incomplète), sans panachage, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.*

Monsieur le Maire présente la liste des candidats pour la désignation des membres du CCAS :

Mme Maryse CHARRIER

Mme Viviane CHABAUTY

Mme Frédérique DAMBRINE

M. William DERBORD

Mme Ludivine DURAND

Mme Dominique GUILBOT

M. Jacky JOZEAU

M. Frédéric PARTHENAY

Monsieur le Maire fait procéder à l'opération de vote à bulletin secret :

Sièges à Pourvoir : 8

Votants : 17

Bulletins blancs : /

Votes exprimés : 17

Quotient électoral (exprimés/sièges à pourvoir) : 2,125

Désignation des listes	Nombre de voix obtenues	Nombre de sièges attribués au quotient	Nombre de sièges attribués au plus fort restant	Sièges attribués
Liste unique	17	8	/	8

- ✓ Sont immédiatement proclamés membres du Conseil d'administration du CCAS, les conseillers municipaux suivants :

Mme Maryse CHARRIER, Mme Viviane CHABAUTY, Mme Frédérique DAMBRINE, M. William DERBORD, Mme Ludvine DURAND, Mme Dominique GUILBOT, M. Jacky JOZEAU et M. Frédéric PARTHENAY.

Pour extrait certifié conforme, le 11 décembre 2025

Jacky JOZEAU,
Secrétaire de séance,



Olivier FOUILLET,
Maire d'Airvault



AR-Préfecture

079-200085785-20251211-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-12-2025

Publication le : 11-12-2025

~ 2 ~



Le Maire,

Olivier FOUILLET